

Subvention "Spectacle" PDB 2024

Nom & prénom de l'adhérent	
Adresse professionnelle (ou personnelle pour les assistants familiaux et agents des collègues)	
N° de téléphone	
N° de portable	

IMPORTANT : Pensez à joindre à ce document **vos billets** (ou la photocopie) et la **preuve de paiement** (facture, reçu, bon de commande ...). Sans ces pièces justificatives nous ne pourrons procéder au versement de la subvention.

Cette prestation ne vous sera pas versée pour l'achat de billets pour d'autres spectacles que le Printemps de Bourges:

Le remboursement du COS est annuel et est plafonné à **20 € / foyer fiscal**.

DETAILS	
Date du spectacle	
Titre du spectacle	
Montant payé	